



Problème avec ma propriétaire

Par **alicia21**, le **05/08/2009** à **10:37**

Bonjour,

j'étais locataire d'un appartement meublé qui était géré par un agence et au cours de ma location l'agence a fermer donc la propriétaire a pris contacte avec moi pour les virement du loyer. Donc moi j'ai donné mon un mois de préavis j'ai attendu 3 mois avant de récupérer ma caution car ma propriétaire n'avait pas le bail .Par la suite je reçois un courrier elle ma dit quelle va faire le récapitulatif des charge que j'ai versé pour voir si c elle qui me doit de l'argent ou moi et 1 semaine après je reçois un chèque de ma propriétaire sans mot donc je me suis dit ces les charge que j'ai versé et 1 mois après elle me demande de lui rendre la somme du chèque sachant quelle a même pas établie un bail de sortie donc même pas un état des lieux s'il vous plait dite moi se que je doit faire merci d'avance

Par **jeetendra**, le **05/08/2009** à **11:49**

[fluo]L'ADIL Aix-en-Provence[/fluo]

8, rue de la Molle

13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 21 09 28

www.adil13.org

[fluo]L'ADIL de Marseilles[/fluo]

7 Cours Jean Ballard,

13001 Marseille

Téléphone: 04 96 11 12 00

Bonjour, contactez l'Adil le proche de chez vous dans le département des Bouches du Rhone, voir adresses ci-dessus, ils vous aideront, cordialement